

# ADOLPHE MONOD

## ET LES PROBLÈMES ECCLÉSIASTIQUES DU PROTESTANTISME FRANÇAIS <sup>(1)</sup>

Le 6 avril 1856 mourait Adolphe Monod. Le centenaire de sa mort vient d'être marqué par la réédition des célèbres *Adieux à ses amis et à l'Eglise* que le grand serviteur de Dieu leur adressa de son lit de maladie, d'octobre 1855 à mars 1856. Il me semble particulièrement significatif et heureux que cette nouvelle édition, la seizième, si j'en crois le *Répertoire de la prédication protestante aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, de Jean Ganguin (Paris, Berger-Levrault, 1924), ait été donnée par les Groupes Missionnaires (Vevey) et qu'elle paraisse dans la même collection que *La paix avec Dieu*. Adolphe Monod à côté de Billy Graham, et l'hommage qui lui est ainsi rendu venant des « mômiens » : voilà qui le remet à sa vraie place et dans la perspective où il faut le voir, celle du Réveil.

La préface que notre ami M. le pasteur Boris Decorvet et moi-même avons donnée à cette édition, dont la magnifique présentation porte bien la marque des Groupes Missionnaires, retrace l'évolution spirituelle d'Adolphe Monod et montre cette âme inquiète en chemin vers une paix dont les *Adieux* nous ont laissé l'émouvante et bienfaisante expression. Mais nous ne pouvions insister sur l'encadrement de problèmes ecclésiastiques qui a, pour une bonne part, orienté cette évolution. « Peut-être, m'écrivait M. Decorvet, faudrait-il lui consacrer une fois un article, avec tous les détails, dans la *Revue d'Aix*. » Je réponds à son appel. Non pas seulement pour compléter et parfois redresser les études, déjà ancien-

---

(1) Conférences données aux Journées théologiques tenues les 4 et 5 avril 1956, à la Faculté de Théologie d'Aix.

nes, consacrées à Adolphe Monod (2) et le dégager d'une légende qui le banalise ; mais aussi pour tirer l'enseignement de ses expériences, en des problèmes qui se posent avec insistance aujourd'hui au protestantisme français, et tout particulièrement à nos Eglises Réformées Evangéliques.

### Les origines.

Fils et petit-fils de pasteur, Adolphe Monod eut trois frères pasteurs, Frédéric († 1863) et Guillaume, dit Billy († 1896), ses aînés, Horace († 1881), son cadet. La vocation pastorale se fit sentir à lui alors qu'il n'avait que quatorze ans et avant qu'il eût fait des expériences religieuses profondes. Aussi fut-il tenté de la remettre en question, lors de la crise spirituelle qui l'amena à la conversion, durant son premier pastorat, à Naples (1827). Son père, Jean Monod († 1836), — pasteur de l'Eglise française de Copenhague, avant de succéder, en 1808, dans la chaire parisienne à M. Mestrézat, — nous apparaît, aujourd'hui, sous les traits qu'en a fixés J. Pédézert :

« On ne pouvait se représenter un plus digne caractère, ni un plus digne ministère. L'ancien pasteur de Copenhague n'était pas homme du Réveil, mais tous les hommes du Réveil le vénéraient. J'allais l'entendre à l'Oratoire. Je le vois encore dans sa chaire avec ses lunettes d'or, le sermon ouvert sous ses yeux... Sa prédication, grave et calme comme lui-même, était plus propre à fortifier la vertu qu'à nourrir la piété proprement dite. A côté du père avaient grandi ces fils dont le père était tout à la fois fier et inquiet. Il cherchait à calmer les pieuses ardeurs de ceux qui auraient voulu augmenter les siennes. Ils se disaient des hommes nouveaux, et il était resté le même. » (*Cinquante ans de souvenirs*, p. 3).

Le jugement semble bien sévère pour Jean Monod, qui dut être un remarquable pasteur d'âmes, s'il faut en croire les

---

(2) Principalement une des *Etudes contemporaines* d'Edmond DE PRESSENSÉ (1880). l'article de N. RECOLIN dans l'*Encyclopédie des Sciences religieuses* de LICHTENBERGER (t. IX, 1880). un long chapitre des *Souvenirs et études* de J. PÉDÉZERT (1888), complété par les *Cinquante ans de souvenirs religieux et ecclésiastiques* du même auteur (1896) ; Paul STAFFER, *La grande prédication chrétienne en France. Bossuet et Adolphe Monod* (1898) ; C.-E. BABUT, *Adolphe Monod. Etude religieuse* (1902). Toute étude sur A. Monod a comme base la publication de sa famille : *Adolphe Monod. I. Souvenirs de sa vie extraits de sa correspondance. II. Choix de lettres à sa famille et à ses amis* (3<sup>e</sup> éd., 1898). On y joindra les textes publiés dans la présente *Revue* (1944) sous le titre : *Adolphe Monod inédit. Lettres et fragments*.

lettres qu'il envoyait à son fils, notamment durant la crise de Naples. En tout cas, dans ces premières années de la Restauration où le Réveil commençait à se manifester en Suisse, et, par ricochet, en France, ce renouveau n'avait pas encore atteint Paris où Adolphe Monod se préparait aux études théologiques par les études littéraires et philosophiques un peu vagues du temps.

Son frère aîné, Frédéric, était arrivé au séminaire de théologie de Genève en pleine éclosion du Réveil, et y avait été « engendré en Christ » par l'un des premiers promoteurs du mouvement, Robert Haldane. Il en porta désormais la marque et fut bien, sa vie durant, un homme du Réveil. On ne peut en dire autant d'Adolphe Monod. N'incriminons pas l'enseignement qu'il reçut à Genève : Ami Bost en a écrit grand mal, et on a l'habitude de répéter à ce sujet un passage fameux de ses *Mémoires*, suivant lequel la Bible n'était présentée aux jeunes théologiens genevois que comme recueil de textes où apprendre l'hébreu et le grec. Je mettrais plutôt en cause la tendance que me semblent avoir les étudiants en théologie, plus que leurs camarades des autres Facultés, à se constituer prématurément « leur » système, « leur » doctrine originale, à s'analyser et à se complaire en eux-mêmes. Adolphe Monod y était encore encouragé par la tenue d'un journal qu'il composait, en collaboration avec Guillaume, à l'intention de leur mère. Il s'y montrait livré à tous les vents de doctrine, et à tous les caprices de la sensibilité :

« Orthodoxe, méthodiste (3), arien, écrit-il, je suis tout cela tour à tour. Tout à tour de feu et de glace, tendre et insensible, plein d'amour-propre et mécontent de moi. Je ne sais ni ce que je suis, ni ce que je dois faire, ni même ce que je veux. » (14 octobre 1823, *Souvenirs*, p. 36).

Le fait est qu'il cherche un système qui le satisfasse et non point un Sauveur. Cela même quand il a la fortune de rencontrer un homme du Réveil, digne de Haldane, l'Écossais Thomas Erskine :

---

(3) Il faut entendre par là, suivant la terminologie alors employée par les adversaires du Réveil, non pas fauteur du wesleyanisme mais du renouveau religieux.

« Je l'ai revu, écrit-il dans la même lettre, et j'ai eu avec lui une conversation de deux heures ; je puis dire que j'ai été content de lui, très content, et que cette conversation m'aura été utile. Il m'a fait voir plusieurs choses sous un point de vue nouveau ; son système est plus moral et plus philosophique que celui des orthodoxes de Genève... Il n'a rien de cette petitesse d'esprit qu'on trouve chez quelques-uns de nos orthodoxes, et rien de cette dureté et de cette inflexibilité que l'on trouve chez d'autres. Il y a chez lui un zèle, un dévouement qui intéresse. »

Quelques jours plus tard, Adolphe Monod entretient sa mère de sa thèse en préparation : *Considérations sur la nature de l'inspiration des Apôtres*. Redoutable sujet pour un jeune homme qui n'était sûr de rien, se sentant tout juste « des dispositions à l'orthodoxie » (« Il y a chez ces gens-là un sérieux, un zèle, un dévouement, une conviction qui me frappe, me fait douter de ma piété »), mais qui ne voulait rien avoir à faire avec le « méthodisme » :

« Ces affaires religieuses me trottent toujours par la tête. Ces différences me font une peine que je ne puis dire : c'est un mur que je voudrais renverser. Et cependant je ne puis en conscience croire le méthodisme, comme d'autres ne peuvent pas en conscience ne pas le croire. » (même lettre, *ib.*, p. 37).

Adolphe Monod n'en est pas moins consacré (8 juillet 1824), avec son frère Guillaume, qui avait été son compagnon d'études. En tout ceci aucune préoccupation proprement ecclésiastique, sinon un souci assez juvénile d'indépendance. Il est vrai qu'il portait la peine du climat assez pesant de la Genève de ces lendemains du Réveil, immédiatement durci en partie.

Rentré à Paris, notre jeune pasteur songe à se faire nommer à l'Eglise wallonne d'Amsterdam, auprès de celui qui sera son concurrent en renommée oratoire, Athanase Coquerel, dont il apprécie alors vivement l'éloquence. Un voyage en Angleterre le rapproche de la piété du Réveil, mais il se défend contre cet attrait. Son mot à Gaussen, son cousin : « Je voudrais croire plus que je ne le fais, mais moins que toi » (*ib.*, p. 51), et cette autre déclaration : « Je ne veux pas, absolument pas, être quelque chose d'avance », montrent un louable souci de la vérité, mais aussi quelque recherche de l'originalité. Il considère l'« orthodoxie rigoureuse » comme un excès, le pendant du « christianisme de la vieille Compagnie des pas-

teurs (*de Genève*), pur et moral à un haut degré, mais, si j'ose dire, pas assez humble, pas assez spirituel ». La suite de la tirade peint assez bien l'orthodoxie Monod, à laquelle il aspire : la Compagnie des pasteurs

« ...ne donnant pas assez de place à l'action du Saint-Esprit, c'est-à-dire de Dieu sur l'homme, ne mettant pas assez en avant cette règle fondamentale du devoir, de "faire la volonté de Dieu", n'insistant pas assez sur la corruption de l'homme, sur la nécessité d'un changement entier dans ses dispositions, sur l'autorité divine et infaillible de l'Écriture Sainte, et surtout du Nouveau Testament, et enfin ne parlant pas assez de Jésus-Christ, de l'amour que nous lui devons, de son exemple, de sa Rédemption si incompréhensible, mais si clairement et si fréquemment enseignée dans le Nouveau Testament. » (14 février 1825, *ib.*, p. 65).

L'étudiant fraîchement émoulu de l'Université pouvait-il reprocher à la Vénérable Compagnie genevoise de n'être pas « assez humble » ? En tout cas le « système moyen » qu'il recherchait était plutôt utopique et de base bien inconsistante, car la même lettre déclarait : « Le défaut de l'orthodoxie (*excessive, celle du Réveil*) me paraît consister surtout en ce qu'elle oublie ce que le christianisme a de commun avec les autres systèmes religieux, pour s'attacher exclusivement à ses dogmes caractéristiques. » Adolphe Monod continuait : « Malan et Gausson me font l'effet d'avoir toujours peur de ne pas être assez éloignés de ceux qui ne sont pas chrétiens ou qui ne le sont qu'imparfaitement. » La sentence était injuste ; du moins achevait-elle de définir le « système moyen » d'orthodoxie souhaité par Adolphe Monod, en en mettant en lumière le côté le plus heureux, la crainte de la ségrégation spirituelle, le souci des « autres ». L'orthodoxie d'Adolphe Monod devait par la suite s'attacher aux « dogmes caractéristiques » du christianisme, mais il aura toujours la préoccupation des gens qui se tiennent à la porte des temples, et des gens de la rue.

L'intellectualisme du jeune pasteur et sa recherche d'une position religieuse originale allaient subir une rude défaite dans la conversion qui termina à Naples (son premier poste pastoral), le 21 juillet 1827, une année de véritables angoisses. On verra dans l'introduction à la nouvelle édition des *Adieux* les détails de cette histoire particulièrement émouvante. Plus n'était question de système orthodoxe moyen : Adolphe Monod,

si soucieux de ne se mettre à la suite de personne, était devenu, pratiquement, un « méthodiste », et il devait reconnaître, non sans embarras ni réticences, que sa transformation était bien une de ces « conversions subites » prêchées par les gens du Réveil, et dont il niait, récemment encore, la réalité.

### Le pasteur de Lyon.

Remplacé à Naples par son ami Louis Vallette, il se présente au choix de l'Eglise réformée de Lyon, dont le Consistoire l'élit, à la sortie de son sermon de candidature, malgré la réputation de « réveillé » que l'on commençait à lui faire (28 octobre 1827) : les anciens étaient sensibles à l'éloquence.

On sait qu'ils n'allaient pas tarder à le destituer (4). L'Eglise réformée de Lyon en a payé la peine par des appréciations qui semblent bien injustes sur ce moment de son histoire. « Nulle part plus que parmi les protestants de cette grande ville, écrit Edmond de Pressensé, l'ancienne foi réformée n'avait subi éclipse complète. » Ce jugement est contredit par tous les fidèles vraiment évangéliques que Monod trouva dans sa paroisse, et qui l'accompagnèrent (ou le précédèrent) dans la dissidence. Du moins doit-il être contrebalancé par ce que son père lui avait écrit, dans une lettre de 1826 (*Souvenirs*, p. 85) : « A Lyon, où la tiédeur paraît avoir été plus grande (*qu'à Paris*), et où le zèle est aujourd'hui peut-être encore plus réveillé, non seulement dans les six cents nouveaux protestants, mais dans les anciens. » En fait, la paroisse de Lyon était simplement une Eglise de multitude, avec des éléments très fervents au milieu d'une masse de « tout venant », avec aussi le singulier gouvernement ploutocratique édicté par les Articles Organiques, le consistoire (ou conseil presbytéral) obligatoirement composé des contribuables les plus imposés de la paroisse. Un tel régime ecclésiastique a ses règles et le pasteur qui l'accepte doit jouer le jeu. C'est le conseil qu'Adolphe Monod avait reçu de son père, alors qu'il commençait son ministère à Naples :

---

(4) Il écrivit lui-même un récit de cet épisode. *La destitution d'Adolphe Monod*, que les circonstances amenèrent sa famille à publier en 1864 et sur lequel on pourra voir les appréciations du journal libéral *Le Lien* (1864, p. 493-494). Voir aussi : Michel CAUMONT, *La destitution d'Adolphe Monod, 1827-1832* (Thèse bacc. Fac. Théol. de Paris, novembre 1945).

« Je ne me décourage point pour toi à la pensée des tièdes, des indifférents, des incrédules ; tous ne sont pas ainsi. Occupe-toi de ceux qui se réjouissent véritablement de voir un culte s'établir à Naples, sûr que tu seras utile du moins à ceux-là et à leurs familles ; et peut-être verras-tu leur nombre grossir ; peut-être que plusieurs de ces hommes qui nè savent pas ce que c'est que culte et religion retrouveront-ils en eux ce sentiment religieux qui dormait comme le feu sous la cendre. » (20 mai 1826, *Souvenirs*, p. 84).

Adolphe Monod ne pouvait avoir l'expérience de son père. De plus il subissait, comme chacun de nous, les limitations de son caractère, limitations qu'il reconnaissait dans une lettre à son oncle Gérard :

« Vous me faites deux reproches que je reçois avec reconnaissance, comme je recevrai tous ceux qui me seront faits par un vrai ami. L'un est celui de l'égoïsme (*égocentrisme*). Vous nous l'adressez à tous les deux ; je ne le reçois nullement pour B(*illy, Guillaume*), en qui le renoncement et le désintéressement a été de tout temps un trait très prononcé de son caractère, dès son enfance. J'ai été placé de manière à le savoir très certainement ; et c'est cette bonté de sa part qui m'a gâté. Pour moi, au contraire, je le reçois en plein ; je le mérite tout à fait, parce que j'ai beaucoup d'amour-propre. L'autre est celui d'un ton tranchant : cela est vrai aussi ; je m'observerai. Tout ce que je vous demande, c'est de ne point faire un tort à mes principes religieux de ces défauts qui me sont un tort personnel, qu'ils n'ont point eu le temps de déraciner, n'y ayant que peu de temps qu'ils ont commencé de prendre sur moi l'empire qu'ils doivent avoir. Mais je suis assuré qu'ils les déracineront, et j'en rendrai grâce à Dieu, dont le secours aura fait en moi ce que mes efforts n'ont pu faire. » (28 octobre 1827, *Choix de lettres*, p. 21).

Ces « principes religieux » qu'Adolphe Monod voulait désolidariser, d'une manière touchante, de ses propres faiblesses, n'étaient cependant pas encore très fermes, ce qui devait compliquer sa situation spirituelle. Il écrivait à leur sujet, dix jours auparavant :

« Mes idées religieuses ne sont pas arrêtées, même sur des points que je crois essentiels, en particulier sur la doctrine de la rédemption, que je crois, parce que l'Évangile m'en paraît rempli, mais sans y attacher des idées ni même des sentiments bien distincts, et par conséquent sans pouvoir me l'appliquer dans toute l'efficacité dont je la crois susceptible. Mais j'ai une conviction intime que l'Évangile est divin et contient la vérité. J'ai une ferme

confiance que Dieu me l'y fera trouver, et me donnera, par mes recherches et par ses secours, toutes les lumières dont j'aurai besoin ; surtout quand je les lui demanderai, non seulement pour moi, mais encore pour le troupeau que je devrai instruire en son nom ; et je pense qu'il vaut mieux porter dans le pastorat, au lieu d'un esprit de défiance et de scrupule, un cœur humble et confiant. » (18 octobre 1827, *Souvenirs*, p. 130).

Sentiments et vœux émouvants, comme, dans la même lettre, le souhait d'acquérir, « sans compromettre l'Eglise durant mon apprentissage », « une intelligence de l'administration et une connaissance des hommes et des affaires dont j'ai peu ». Pour l'instant, il tentait de se conformer au nouveau milieu où il devait travailler, et cela par un petit reniement supplémentaire du Réveil :

« On m'a fait, — écrivait-il dans la même lettre à son père, — je ne sais pourquoi, une sorte de réputation de méthodiste, mais ma présence à Genève et ma conversation l'a bientôt dissipée ; de quoi je rends grâces à Dieu, car je craindrais comme le feu de porter le nom d'un parti, ou d'un homme. Sois tranquille sur mon compte, je sens la délicatesse de ma situation. »

Jean Monod put, quelques semaines plus tard, se déclarer « bien rassuré » à l'égard de son fils. Il ne lui en signalait pas moins un point qui l'inquiétait :

« Le moment viendra où ton sermon te paraîtra moins une discussion complète qu'une brillante déclamation, et où tu ne chercheras plus un sujet comme un cadre pour y placer des morceaux éloquentes, mais tu laisseras les morceaux sortir d'eux-mêmes du sujet, et il s'en présentera assez à toi. » (24 décembre 1827, *Souvenirs*, p. 132).

Le mot de « brillante déclamation » était dur. Du moins le genre oratoire de l'Adolphe Monod de cette époque relevait-il plutôt de l'éloquence « missionnaire » (au sens catholique du mot), pour ne pas dire de l'éloquence dominicaine, que des besoins de l'auditoire très composite qu'il avait accepté en postulant la chaire de Lyon. Il s'en rendait compte, et s'en ouvrait à ce même Gaussen auquel il avait reproché d'être trop intransigeant :

« Je tremble toujours de tomber dans la théologie et la métaphysique, vers laquelle j'ai un penchant irrésistible, dans ma prédication comme dans mes sentiments particuliers... Hélas j'ai la

douleur de voir que j'excite parfois une opposition contre l'Évangile que je prêche, qui ne tient pas seulement (quoiqu'elle tienne principalement) à l'Évangile lui-même ; mais en partie à quelque chose de sec, de tranchant, d'austère dans mes discours et dans mes manières. Priez Dieu pour moi, mon bon ami, afin qu'il me fasse chrétien par le cœur et me remplisse d'amour ; et, si vous le pouvez, donnez-moi à ce sujet quelques conseils. » (3 septembre 1828, *Choix de lettres*, p. 34).

La « prudence pastorale » (c'était le nom que les Facultés de théologie d'autrefois donnaient à la théologie pratique) doit déconseiller à des jeunes gens de vingt-six ans, nouvellement arrivés dans une paroisse et n'en connaissant pas réellement les dispositions, de trop se présenter en prophètes armés des foudres divines. Un adversaire, l'un des Coquerel, nous a laissé, dans un pamphlet aussi spirituel que méchant (5), le portrait suivant du Monod de ce temps. Nous le donnons comme un avertissement à l'égard de certaines intempérances :

« Je n'ai pu voir sans émotion cette figure osseuse et pâle, tantôt regardant le ciel avec l'œil de l'inspiration, tantôt projetant ses tremblantes et dédaigneuses paupières sur la tourbe des pécheurs absorbés par ce genre dominicain ; je n'ai pu contempler sans tristesse et sans effroi cette physionomie monastique et atrabilaire, analogue à celle d'un flagellant, faisant succéder rapidement à la plus sombre expression de désespoir et d'extase un sourire tendre et expansif, qui prouve que la meilleure partie de cette âme survit encore dans l'abîme de fanatisme où elle s'est précipitée. » (p. 212-213).

Une telle prédication ne tarda pas à diviser l'Église de Lyon, et d'autant plus, semble-t-il, que le jeune pasteur, donnant dans le travers qu'il avait reproché aux gens du Réveil, montrait sa préférence pour un petit groupe pieux et pétiste formé par des dames de la haute société parisienne (6). Ce sont toutes choses qu'un pasteur d'expérience évite. Adolphe Monod assénait à un auditoire mal préparé ses grands sermons : « Pouvez-vous mourir tranquilles ? », « Êtes-vous un meurtrier ? », reprochait aux industriels qu'il avait comme paroiss-

(5) *Lettres méthodistes*, par Lud. Dauern, docteur en théologie et chevalier de l'Ordre du Faucon blanc de Weimar (Paris et Genève, 1833).

(6) Voir sa lettre du 17 janvier 1828 (*Souvenirs*, p. 137).

siens d'avoir « abusé des besoins du pauvre et de la faiblesse de l'enfance pour les charger d'un travail excessif, qui les fait végéter, languir, pâlir et mourir » au profit du bien-être et de l'orgueil des patrons. Les anciens avaient accueilli Adolphe Monod avec bonne volonté et en avaient bientôt fait le président du consistoire. Maintenant, ils se plaignaient qu'il eût anéanti « le calme divin, la concorde » que leur Eglise connaissait avant son arrivée et regrettaient « la plus belle, la plus difficile, la plus sainte des religions, celle des bonnes œuvres ». Ils en arrivent à multiplier les tracasseries pour l'obliger à présenter sa démission, ce que lui conseille son père. Il résiste, tout en se justifiant auprès de sa famille, et non sans reconnaître que « quelque chose de décidé, d'austère, dans ma voix et dans mes manières, mes misères en un mot, ont contribué à cette irritation des esprits » (7). Il reçoit la grâce d'être sans amertume. « Ma prière continuelle est que je ne fasse rien qui ne tende à affermir dans la foi ceux qui croient et à y amener ceux qui ne croient pas. » Mais ces derniers se considèrent comme membres de l'Eglise, et prétendent recevoir la Sainte Cène. D'où son sermon du 20 mars 1831, quinze jours avant Pâques, « Qui doit communier ? » :

« Où suis-je ? Est-ce bien ici l'Eglise de Christ ?... Verra-t-on toujours le désordre jusque dans le sanctuaire ? La table, la table de mon Sauveur, sera-t-elle toujours profanée ? Les jours de communion seront-ils toujours pour un ministre fidèle des jours de deuil, de scandale et d'angoisse ? Oh ! pour moi j'aimerais mieux poser sur une pierre le corps de Christ et jeter au vent le sang de Christ que de le livrer à une bouche incrédule et profane. Oui, mon Dieu, j'aimerais mieux poser sur une pierre le sang de Christ et jeter au vent le sang de Christ que de le donner de cette manière ! Ote, ôte le scandale de ton Eglise. »

Il n'a pas à distribuer la Sainte-Cène le jour de Pâques, mais il doit le faire, après avoir prêché, pour la Pentecôte. Il supplie : « Mon Dieu, je ne peux pas, tu le sais, donner la Cène dans cette confusion. » Auprès de ses collègues, il s'appuie sur la vieille Discipline, qui soumet les communiants

---

(7) 18 août 1829, à Louis Vallette, son successeur à Naples. *Souvenirs*, p. 163.

à un entretien avec le pasteur : mais ils la considèrent comme abolie par la désuétude. Et sans doute ont-ils administrative-ment raison de s'opposer à toute discrimination, et Monod est-il inconséquent d'avoir de telles exigences après avoir postulé une place dans une Eglise qui, il le savait, n'en tenait plus compte depuis longtemps. Mais, lorsqu'il leur demande de prendre son tour de prédication et de communion, ils s'y refusent, pour ne pas perdre l'occasion tant cherchée de se débarrasser de lui. Et c'est cela qui choque le plus dans leur attitude, d'avoir transformé la fête de Pentecôte, et la communion, en moyen d'exclusion de leur collègue. Ce dimanche arrivé (22 mai 1831), Adolphe Monod prêche, mais se retire avant la communion. Le consistoire, aussitôt réuni, demande au ministère sa destitution.

Première expérience ecclésiastique du jeune pasteur, L'Eglise de multitude, sans discipline comme sans base doctrinale, ne peut s'accorder à sa théologie, quoiqu'il en ait, « méthodiste ». De nombreux pasteurs du Réveil en Suisse, et quelques-uns en France, en avaient eu déjà la preuve, et avaient quitté les Eglises nationales dont ils faisaient partie. Mais, comme Malan, Adolphe Monod n'accepte pas d'être un dissident. Il s'accroche au fait que Confession de foi et Discipline de 1559 n'ont pas été abolies : elles ont donc toujours force de loi, et c'est le gros des Eglises réformées françaises qui s'est séparé de la tradition. Pour lui il attendra que le Ministère l'ait révoqué, ce dont il n'eut notification qu'en mars 1832. Un de ses anciens diacres et un groupe de ses fidèles avaient déjà constitué un groupe schismatique. Lui, il se borne, durant ces longs mois d'attente, à tenir chez lui un culte familial, sans administration des sacrements.

Depuis longtemps il retournait en lui ce problème de la séparation. L'une des joies du début de son ministère lyonnais avait été le ralliement du conducteur d'un groupe dissident qui existait dans cette ville à son arrivée :

« Le ministère d'Adolphe, écrivait un de ses parents en juin 1828, a déjà porté un fruit précieux : il a fait cesser la séparation à Lyon. Le ministre séparatiste est venu à lui, lui a parlé de la manière la plus affectueuse et lui a déclaré qu'il allait renoncer au service qu'il faisait à l'heure du sermon, et qu'il se faisait une joie d'être au nombre de ses auditeurs. » (*Souvenirs*, p. 144).

Mais Adolphe Monod n'avait pas tardé à comprendre, et, le 9 novembre 1830, il écrivait à son frère Guillaume : « *Il est impossible que les deux doctrines qui se partagent l'Eglise Réformée (orthodoxie et libéralisme) continuent de vivre ensemble.* » Affirmation que son frère Frédéric devait reprendre en 1848 et les mainteneurs des Eglises Réformées Evangéliques en 1938. Il poursuivit (et c'est lui, ici, qui souligne) : « *Il faut qu'il y ait une nouvelle organisation. Je prévois un mouvement dont Lyon sera peut-être le premier pas, puisque c'est ici que la lutte est la plus forte.* » (*Choir de Lettres*, p. 74).

L'Eglise officielle et son pastorat à base de prédication l'avaient si profondément déçu qu'il ne voyait plus sa voie que dans un ministère d'évangéliste. Il écrivait dans son journal :

« Je m'affermis dans la pensée que le fond de ma vie doit être employé aux fonctions actives du pastorat, allant de lieu en lieu à Lyon, exhortant, convertissant, consolant, priant, expliquant la Parole, soit auprès des inconvertis qui voudront m'entendre, soit auprès des enfants de Dieu. » (11 décembre 1831, *Souvenirs*, p. 184).

S'il attendait d'être séparé de l'Eglise officielle par la décision ministérielle, il ne voyait plus de remède pour le protestantisme français que dans une scission qui y opérerait un tri nécessaire :

« Les voies de Dieu se dessinent toujours plus visiblement. Il va, je n'en puis douter, opérer une grande séparation de ses enfants, pour sanctifier ses enfants, pour avancer par eux son règne sans entraves et pour livrer les mondains à l'impuissance de leur sagesse et de leurs forces propres. » (Lettre à Mme Evesque, du 28 janvier 1832, *Ibidem*, p. 186).

Lorsque la destitution lui eut rendu sa liberté, Adolphe Monod repoussa un appel de l'Ecole de théologie de Genève, le séminaire du Réveil où professaient Gausson et Merle d'Aubigné, et accepta la vocation que lui adressa le groupe de réformés évangéliques qui s'était constitué à Lyon, dès la fin de 1830, en rupture avec l'Eglise concordataire. Il y avait été exhorté par son frère aîné, Frédéric, pasteur de l'Eglise officielle de Paris et qui, par sa prédication et par le journal qu'il dirigeait, les *Archives du Christianisme*, essayait de faire triompher la cause du Réveil dans les Eglises Réformées françaises :

« Nous avons été unanimes à penser que tu ne peux quitter Lyon dans ce moment, que ta tâche actuelle est d'y fonder une Eglise fidèle. Plus tard, Dieu te montrera s'il veut t'appeler ailleurs... Nul n'est placé comme toi aujourd'hui pour fonder cette Eglise, et les chrétiens de Lyon ne doivent pas être abandonnés. Il est d'une grande importance de montrer aux consistoires que, s'ils peuvent chasser les pasteurs fidèles de l'Eglise nationale, ils ne peuvent pas chasser l'Evangile des localités où il a commencé à être prêché. Nous avons considéré l'influence que pourra exercer au loin l'Eglise fidèle. » (24 mars 1832).

Le 29 avril, Adolphe Monod distribua la Sainte-Cène à ses fidèles, réunis chez lui : il devenait ainsi expressément schismatique. Les mois suivants furent consacrés à la constitution de la nouvelle Eglise. Constitution malaisée, du fait qu'elle devait réunir au premier noyau, déjà séparé dès la fin de 1830, d' « d'indépendants » à tendances nettement congrégationalistes un pasteur et des fidèles qui étaient restés aussi longtemps qu'ils l'avaient pu dans l'Eglise Réformée « nationale » et désiraient en garder les formes et l'organisation presbytérienne. Pour y arriver, Adolphe Monod aurait voulu être aidé par l'un des promoteurs du Réveil, Henri Pyt, chez qui il avait reconnu des principes pareils aux siens, bien que Pyt fût, depuis longtemps, un « dissident ». Une lettre de ce serviteur de Dieu à un de ses amis du Béarn, le docteur Labouréte, de février 1832 (8), indique nettement la différence, difficilement sentie de nos jours, semble-t-il, de l'Eglise Réformée Evangélique et de la communauté de professants :

« Je doute qu'il nous soit permis d'exiger de ceux qui se présentent comme candidats à l'admission autre chose que : 1° la profession de foi en Jésus Dieu-Sauveur, en l'amour du Père, en la communication du Saint-Esprit ; 2° une vie qui ne démente pas une telle profession ; 3° la détermination exprimée de marcher avec l'Eglise, selon le Seigneur... »

C'était retrouver exactement les exigences modérées de Calvin pour l'entrée dans l'Eglise de Genève (9). A l'Eglise-communauté de « purs » ou de « saints », le calvinisme oppose l'Eglise-école ; à l'Eglise de convertis, l'Eglise pour convertir. Pyt avait une image plus audacieuse, celle de l'Eglise-hôpital :

(8) E. GUERS, *Vie de Henri Pyt, ministre de la Parole de Dieu* (Genève-Paris, 1850), p. 285.

(9) Voir notre étude : *Le protestantisme français entre l'Eglise de multitude et l'Eglise de professants* (Revue Réformée, 1953).

« Une Eglise n'est qu'un Béthesda, un hôpital d'où on ne doit exclure que les morts, mais où l'on doit recevoir celui en qui on ne verrait même qu'un souffle de vie... Qu'étaient les Eglises apostoliques ? A peu d'exceptions près, des hôpitaux : témoins les Epîtres aux Corinthiens, aux Galates, Jacques, 2, 3, 4. Sans doute il serait agréable de ne vivre qu'au milieu de frères sains, bien-portants, etc. Mais nous ne sommes pas appelés à cela pour le présent. Le lien de l'Eglise, c'est le support, et il y aura, comme autrefois, à en exercer beaucoup dans chaque Eglise. »

Restait à instituer cette Eglise évangélique largement ouverte à tous. Adolphe Monod en fit l'objet de ses démarches et de ses prières :

« Il faut, Seigneur, notait-il le 14 avril dans son Journal, que j'agisse de telle manière que l'œuvre de Lyon puisse servir de modèle à toutes les Eglises de France qui pourront se trouver dans la même position.

Il faut que je marche lentement, ne faisant qu'un pas après l'autre, et n'en faisant pas un seul avant de m'être assuré d'avoir le Seigneur avec moi. » (*Souvenirs*, p. 204).

« Nous nous occupons, — écrivait-il le 14 avril à Gausen, — de la constitution de l'Eglise ; et le Seigneur a tellement préparé les cœurs et les voies que les choses se feront, je l'espère, sans retard et sans difficulté. Tous les frères désirent d'être réunis. Les nationaux veulent une discipline ; les dissidents s'élargissent. Tous s'aiment tendrement. Oh ! béni, béni soit le Seigneur. » (*Choix de Lettres*, p. 103).

Après l'enthousiasme du premier moment vinrent les discussions entre partisans de conceptions ecclésiastiques fort différentes. Deux textes du 6 juin nous font connaître avec précision le dessein d'Adolphe Monod, et les difficultés qu'il trouvait à le réaliser. Sans doute sortait-il d'une conférence particulièrement délicate avec les « indépendants », première assise de sa communauté. Car il écrivait (à son frère Frédéric ?) :

« C'est là que j'ai expérimenté le vice des petites Eglises dissidentes comme j'ai expérimenté dans le temple le vice de nos Eglises nationales. Je crois que c'est en partie pour me faire faire cette expérience que le Seigneur m'a laissé tomber dans quelques fautes au commencement. Je crois bien maintenant qu'il faut autant éviter l'ordre mal entendu (*la discipline soupçonneuse et l'esprit de jugement des communautés professantes*) que le désordre (*disciplinaire de l'Eglise établie*) ; et j'ai souvent pensé que s'il fallait, pour avoir

un ordre d'Eglise (*une discipline*), tomber dans les formes de la petite Eglise (*le jugement des fautes morales par l'assemblée des fidèles*) et dans son esprit, il vaudrait mieux n'en point avoir ; et que si je ne pouvais sauver de cet esprit l'Eglise que je suis appelé à fonder, il ne me resterait qu'à quitter Lyon, ne voulant pas attirer sur moi, ni devant le Seigneur ni devant les hommes, la responsabilité d'un mal par lequel cette Eglise, loin de servir de modèle à l'établissement si désirable d'Eglises indépendantes, ne pourrait que le décourager.

Ce n'est pas une Eglise dissidente que je cherche à fonder, mais une Eglise indépendante, et cela parce qu'il le faut, Dieu m'y appelle clairement. Mais je suis persuadé qu'il y a moyen de fonder des Eglises indépendantes sans esprit de séparation et d'exclusivisme, car telles ont été les Eglises fondées par les apôtres. Je ne perds pas courage, mais je m'appuie sur le Seigneur. » (Léopold Monod, *Cinquante ans ou La vie d'une Eglise. L'Eglise Evangélique de Lyon, 1832-1882*, Lyon et Paris, 1882, p. 11).

Le même jour, Adolphe Monod notait dans son Journal les décisions qu'il avait prises et qu'il était décidé à faire triompher, pour éviter à sa communauté de sombrer dans l'étroitesse et le pharisaïsme d'une discipline sans charité et de l'orgueil religieux :

« Je voudrais avant tout fonder l'Eglise nouvelle sur des principes favorables à son extension et à sa sanctification : scripturaires, simples, charitables, larges, propres à développer la vie chrétienne, non en paroles mais en actions. Il faut que ce soient les principes que Dieu m'a fait connaître sur ce sujet qui prévalent. Je ne puis céder sur ce point. Je ne puis suivre que la marche simple et droite qui résulte de ma situation de pasteur destitué, m'écartant le moins possible des usages de l'Eglise nationale : la communion aux époques ordinaires (*et non multipliée comme dans beaucoup de communautés piétistes*), un comité de pasteurs et de diacres (*système presbytérien*), l'heure du service différente de celle du temple (*pour les fidèles qui voudraient suivre les cultes de l'Eglise Réformée officielle, et pour atténuer la concurrence faite à celle-ci*), réunions d'Eglise différées autant que possible, et aussi rares que possible (*contre le congrégationalisme, souvent générateur de querelles, des " indépendants "*). Mais je voudrais en même temps mettre ma conscience au large, mettre les séparés (*le premier noyau de dissidents*) à l'aise, calmer les esprits, etc. » (*Souvenirs*, p. 205).

Les difficultés ne tombèrent point si tôt, et, une semaine plus tard, c'est une supplication presque angoissée qu'Adolphe inscrivait dans son Journal :

« Mon Dieu, je me retire vers toi. Donne-moi ta paix, Seigneur, je ne peux m'en passer ; j'en ai faim, j'en ai soif, donne-moi ta paix. Tu me l'as promise, donne-moi ta paix, Seigneur ! Oh la paix, la paix ! la paix de Dieu en Jésus-Christ, par l'Esprit ! » (*Ibidem*, p. 206).

« 1<sup>er</sup> juillet. Ouverture de la chapelle. Sermon sur Ps. 118 : 20. Grandes bénédictions de Dieu. »

« Lundi 16 juillet. J'ai ouvert l'Ecole chrétienne de la rue Buisson. »

Le 2 août, Adolphe Monod envoyait à son frère Frédéric une lettre optimiste et confiante :

« Quelle bénédiction que la réunion de tous les enfants de Dieu en un corps, et maintenant qu'elle a été faite, comment serait-elle défaite ? Notre position est tellement complexe que nous ne pouvons plus être séparés. Et cette position, à considérer la chose dans un bon esprit, est excellente, car elle garantit que chacun des deux troupes fera à l'autre toutes les concessions possibles, ce qui est fort heureux sans doute, puisqu'il n'est pas à croire que le bien soit tout d'un côté et tout le mal de l'autre. Ainsi cette singulière manière dont Dieu nous a conduits les uns et les autres, comme malgré nous, paraît avoir été la plus propre à assurer ce que nous désirons le plus, la réunion des frères et la sagesse de leur association en Eglise. » (Léopold Monod, *op. et loc. cit.*).

Des mentions du Journal intime, de la fin du mois, montrent Adolphe Monod travaillant à endiguer les tendances congrégationalistes de certains membres de sa communauté :

« Dimanche 26 août. J'ai annoncé que je donnerais la communion le dimanche 9 septembre, et invité les personnes qui désireraient d'y prendre part, et qui n'auraient pas pris part aux communions précédentes (*chez lui*), à s'adresser à moi (*pour l'entretien préparatoire à la Sainte-Cène demandé par l'ancienne discipline*). Ce même jour a été ouverte l'Ecole du dimanche. En conséquence, l'ordre des services a été changé et établi comme il suit : dimanche à dix heures, prédication ; à trois heures, école du dimanche ; à six heures et demie explication de la Bible. »

« Lundi 27 août. Les membres du troupeau se sont réunis. J'ai fait connaître que je continuerais à régler les admissions à la communion dans un entretien particulier avec les personnes qui désirent y participer. A l'avenir les réunions du troupeau auront lieu chez moi. » (*Ibidem*).

Ces « réunions du troupeau », c'est-à-dire les assemblées délibérant de sa situation matérielle et spirituelle, étaient

pour Adolphe Monod la grosse difficulté du système ecclésiastique hybride auquel il avait dû consentir. Habitué au gouvernement représentatif de l'Eglise de la discipline réformée, par le moyen d'un conseil dont il n'entendait pas être seulement président honoraire, il se défiait de la démocratie pure du congrégationalisme, où la communauté se dirige elle-même. Ce système tend à confondre réunion religieuse et assemblée d'Eglise, tenues à la suite l'une de l'autre dans le local même du culte. Adolphe Monod les séparait et transportait chez lui la « réunion du troupeau », pour bien marquer la distinction, éviter les discussions dans un sanctuaire, si modeste fût-il, et aussi sans doute pour que l'assemblée fût moins nombreuse ne comprenant que les fidèles qui se dérangeraient spécialement pour elle ; peut-être également pour que le local, son domicile, y accrût son autorité. Il sauvegardait, d'autre part, un point essentiel de la discipline réformée, à savoir que l'admission à la Sainte-Cène est l'affaire du pasteur, avec ou sans avis du conseil presbytéral ou consistoire, et non de la communauté entière discutant sur les mérites et démérites de chacun. Mais il dut céder sur un des points que son Journal avait déclarés de première importance : « Réunions d'Eglise aussi rares que possible ». Il notait en effet dans son Journal, à la date du 10 septembre : « Les réunions du troupeau auront lieu le jeudi, chez moi, tous les quinze jours. »

C'était un peu une gageure de faire vivre ensemble des éléments aussi divers, et la lettre d'Adolphe Monod à son frère Frédéric, du 2 août, dont nous avons cité un fragment, l'avait avoué tout net :

« Je n'aurais rien fait pour attirer les séparés, si j'eusse prévu leur conduite, et ils ne se seraient vraisemblablement pas joints à moi s'ils avaient prévu la mienne. Chacun de notre côté nous avons pensé vraisemblablement qu'il eût été à désirer que la réunion n'eût pas eu lieu, et cette pensée fait voir à combien peu il a tenu qu'elle n'eût pas lieu. »

Léopold Monod put écrire, cinquante ans plus tard, que « la réunion des deux éléments n'avait été réalisée que grâce à l'aveuglement des uns et des autres », mais aussi qu'elle était « précieuse et voulue de Dieu ». La belle activité religieuse et évangélisatrice que montra aussitôt « l'Eglise des Pauvres de Lyon », — comme Adolphe Monod aimait l'appeler en souvenir de Valdo, — en témoigna abondamment, et aussi sa longue

et belle carrière, car elle ne devait disparaître qu'avec l' « Unité réformée ». Mais ici elle nous intéresse moins que son fondateur, et les avatars ecclésiastiques de celui-ci.

Il connut alors l'apogée de sa vie de pasteur, magnifiquement doué pour l'évangélisation, et qui avait besoin de sentir autour de lui un groupe chaud et dépendant étroitement de lui. Ses lettres, de ce temps, à la Correspondance pastorale évangélique de M. de Frontin, publiées dans notre Revue, le montrent en plein épanouissement spirituel. Plus tard, il devait parler de Lyon, pour la piété, comme d'un Paradis perdu.

Mais ce stade de sa vie fut court. Sans doute parce que cet inquiet n'était pas l'homme des tâches longtemps continuées et des moissons récoltées, mais un semeur, un prophète, un passant, qui devait être l' « Adolphe sans église », comme il se disait, un jour de sa jeunesse, l' « Adolphe sans patrie » (10). Son but essentiel, en créant l'Eglise de Lyon, avait été de créer une communauté évangélique et largement ouverte à tous. Insistons sur cet *et*. *L'Appel aux chrétiens de France et de l'étranger en faveur de l'Eglise évangélique de Lyon*, lancé par lui en avril 1832, disait expressément : « Nous avons désiré d'éviter toutes les barrières humaines et de faire un établissement aussi ouvert que possible à tous ceux qui cherchent le Sauveur. » Répétons-le, une Eglise Réformée Evangélique Indépendante. Son désir d' « ouverture » était tel qu'il avait renoncé à lui donner une constitution écrite, et même une Confession de foi formulée. Quelques décisions personnelles, quelques pressions de sa grande et forte autorité lui avaient paru, au début, devoir réfréner les tendances contraires de la partie « dissidente » et « professante » de sa communauté. Mais c'est de ce côté-là que vint la fin de son expérience.

L'Eglise se développait régulièrement. A la fin de 1833, on en était à 70 ou 80 communicants (on devait en arriver à 145 à la fin du pastorat d'Adolphe Monod). Les auditoires montèrent, au service du dimanche matin, à 100 ou 150 auditeurs, le soir à 150 ou 200. Une longue lettre à son frère Valdemar montrait le pasteur satisfait de l'état spirituel de l'Eglise et préoccupé des questions touchant à son organisation. Il n'était

---

(10) Comme d'origine suisse, né au Danemark et devenu Français.

qu'à moitié content des « réunions du troupeau », qu'il eût voulu éviter, et bien qu'il fût parvenu à en modifier le caractère :

« Le jeudi soir, à sept heures et demie, de quinze jours en quinze jours, réunion du troupeau, destinée plus particulièrement aux communications, exhortations et questions qui concernent les membres du troupeau en particulier. Elle ne peut pas être suivie aussi assidûment que cela serait nécessaire pour lui donner la vie et le genre d'intérêt dont les réunions de cette nature sont, je crois, susceptibles. C'est à cette réunion que j'ai adressé de Plombières (*pendant des séjours de cure*) mes lettres pastorales. C'est là que trouvent place des exhortations trop intimes, des répréhensions trop vives pour convenir dans le culte public. C'est là aussi que les membres du troupeau peuvent parler pour l'édification commune. Enfin, c'est là que doivent être portées à la connaissance du troupeau, je ne dis pas à sa discussion, les mesures prises ou à prendre pour réprimer les péchés de ses membres, quand il y a lieu : je reviendrai sur ce pénible, difficile, mais important sujet. » (*Choix de lettres*, p. 128).

Somme toute, Adolphe Monod avait réduit l'assemblée d'Eglise du système congrégationaliste à une homélie en privé, où il tenait le principal rôle, et où les fidèles ne devaient pas discuter sur la conduite les uns des autres. Il y avait plus grave parmi ses initiatives : la création, non annoncée à la paroisse, d'un Comité directeur, composé des deux diacres, du pasteur et de son suffragant. En soi, il était naturel qu'ils se rencontrassent pour s'occuper des affaires de la communauté. Mais, alors que Monod se servait certainement des diacres pour appuyer son action sur le troupeau, il n'avait pas entretenu celui-ci de cet organisme auquel il avait immédiatement pensé (comme un équivalent du consistoire ou du conseil presbytéral), mais qui heurtait sûrement le démocratismes ecclésiastique de certains. C'est du moins ce que semble indiquer le passage suivant de sa lettre à Valdemar :

« Nous pensons que nous ne pouvons guère espérer une marche ferme et paisible que par l'établissement régulier du Comité dont je vous ai parlé, il agit, et fait du bien ; il se fait connaître par ses œuvres et avec avantage ; mais il lui manque un caractère officiel. Il me paraît qu'il est nécessaire pour l'ordre que le troupeau connaisse et apprenne la formation du Comité, et lui remette ainsi ses affaires en mains ; je vous assure que je ne suis pas jaloux de ma responsabilité. Répondez-moi sur cette question : faut-il faire approuver le Comité par le troupeau ? Il me semble toujours

que le gouvernement représentatif est le meilleur qu'une Eglise puisse adopter. Je redoute presque également la république et la monarchie. Il y aurait à examiner ensuite quelles seraient les attributions du Comité et quelles seraient les fonctions réservées au pasteur. » (*Choix de lettres*, p. 130).

La nouvelle Eglise n'avait pas, en effet, de constitution qui déterminât ces questions essentielles. Adolphe Monod avait songé à lui donner une Discipline, mais y avait renoncé, se préoccupant moins « de ce qu'on devait faire que de ce qu'il devait faire, lui, dans une situation donnée » et craignant de trop fixer l'attention des fidèles sur des points d'administration « qui risqueraient de leur faire perdre de vue la véritable cause de notre établissement ». Ajoutons que les points qui auraient pu devenir litigieux entre anciens « séparés » et anciens « nationaux » étaient justement ces questions de gouvernement de l'Eglise.

Le passage suivant de la même lettre greffe sur ces questions de gouvernement un problème de principe, celui de l'admission des membres :

« L'objet le plus délicat de cette question est l'admission, que je me suis jusqu'à présent réservée exclusivement ; mais cette responsabilité me fatigue, et, si je la retiens, ce sera par devoir. Je trouve cette question toujours plus difficile. *Une fois qu'on pose ce principe qu'il ne faut pas admettre quiconque veut entrer, on ne peut trouver une limite précise à laquelle on puisse s'arrêter, et l'on se trouve dans la nécessité de porter un jugement qui n'appartient, ce me semble, qu'à Dieu*, qui expose à n'agir pas également envers tous, et qui, en tout cas, me coûte infiniment. Je serais presque disposé à faire ceci : *admettre quiconque voudrait entrer*, après avoir été averti solennellement, en public et en particulier, et de telle manière que la responsabilité de sa conduite fût sur lui seul ; et *soumettre ceux qui seraient entrés à une discipline qui exclurait ceux qui déshonorent leur profession* [de foi] par une conduite manifestement contraire à la piété. Peut-être ne serait-ce que rejeter la question d'admission sur la question d'exclusion. Cependant cet ordre aurait, ce me semble, deux avantages : qu'il n'y aurait qu'une difficulté, au lieu que maintenant il y en a deux, et qu'on serait plus près de l'exemple des Eglises apostoliques. Car, dans le N.T., il n'y a pas, que je sache, d'exemple d'aucune difficulté apportée à l'admission d'aucun membre ; mais il y a des indices, il y a même un exemple d'exclusion. »

Adolphe Monod retrouvait là le principe de la constitution ecclésiastique calviniste, porte largement ouverte et disci-

pline, et se distinguait des communautés de purs à l'entrée difficile. Et certains de ses fidèles le lui reprochaient : tel « un chrétien, dissident et baptiste au-delà de toute mesure, et qui, après être venu à nous l'année dernière, refuse maintenant de se joindre à nous, parce que nous n'avons pas, selon lui, l'ordre prescrit par Dieu pour l'Eglise ». Mais la nécessité de pratiquer la discipline, qu'Adolphe Monod avait affirmée au temple national, et qui l'en avait fait sortir, lui semblait bien dure :

« Une femme, en qui nous avons observé depuis un défaut déplorable d'humilité et qui, venue du dehors, a troublé une grande partie du troupeau par son mauvais caractère et sa mauvaise langue, étant tombée récemment dans une médisance grave, écrite, et qui pouvait compromettre toute l'Eglise (c'était plus que de la médisance). Je l'ai reprise, accompagné du diacre M. Elle n'a pas voulu reconnaître ses torts. Le Comité a jugé, après beaucoup d'hésitations, qu'il fallait porter cette affaire à la connaissance du troupeau, qui, à ma demande, a chargé ses deux diacres de voir Mme N. au nom de tous. »

Un post-scriptum ajoutait :

« J'ai déploré, je me suis presque reproché comme un défaut de charité cette communication au troupeau. Mais que faire ? Peut-on laisser les membres du troupeau abandonnés à leurs passions sans frein, et ne faut-il pas un ordre ? »

Une autre lettre à Valdemar complète à souhait ces renseignements. Elle est du 19 mars 1834 :

« Après beaucoup d'hésitation et d'angoisse, après beaucoup de discussions dans le sein du Conseil, je résolus de consacrer un jour à la prière pour me décider devant Dieu. Ce fut le 18 janvier. Là, je considérai qu'il y avait dans la majorité du troupeau du mécontentement et une sorte de méfiance mutuelle entre quelques membres et le pasteur ; qu'il fallait sortir de cet état de choses à tout prix ; qu'on n'en pouvait sortir que par une marche régulière et ferme qui contenterait à la fois le pasteur et le troupeau ; et que cette condition paraissait ne pouvoir être remplie que par le Conseil approuvé du troupeau, mais approuvé de bon cœur, et tel que je l'avais formé. Je résolus donc de convoquer le troupeau en réunion extraordinaire, et de lui demander cette approbation... Je convoquai donc le troupeau pour le 23 janvier. Je lui exposai que j'avais formé depuis octobre un Comité formé des deux diacres pour diriger avec moi et mon suffragant (*M. Filhol*) les affaires

de l'Eglise ; ce que ce Conseil avait fait jusqu'à ce jour, et ce qu'on en pouvait espérer, et je demandai l'approbation officielle du troupeau pour ce Conseil... Là-dessus, longue discussion, franche, charitable et mesurée, à l'exception d'un seul frère, l'un des plus jeunes du troupeau, qui s'opposa vivement et d'une manière inconvenante. Enfin, je donnai la question à décider au troupeau ; je mis d'abord aux voix l'ajournement, qui avait été demandé par le frère opposant ; il fut rejeté ; puis ma proposition, qui fut adoptée par une très grande majorité, et à la satisfaction, je crois, de tous, excepté de notre jeune républicain. Ainsi le Conseil fut formé, et depuis lors c'est lui qui conduit toutes les affaires avec moi. Je ne doutai pas que Dieu ne nous eût conduits, et nous fûmes remplis de joie. Cette joie fut augmentée quand, dans notre réunion suivante, notre jeune frère... reconnut devant tout le troupeau qu'il avait manqué de charité et d'humilité dans la manière dont il avait soutenu son sentiment. »

· Il s'agit là d'un Helfenbein, qui finit par se détacher et fut à l'origine du darbyisme lyonnais.

« Aussitôt après que le Conseil eût été rendu officiel, H(*elfenbein* ?) lui adressa une demande tendant à obtenir divers changements, en particulier un nouveau mode d'admission, et la communion plus fréquente. Le Conseil a commencé à examiner ces propositions, et d'abord celle de l'admission. Mais il n'est parvenu encore à aucun résultat, et pour la communion de Pâques, en tout cas, j'agirai comme par le passé. Quant à la communion plus fréquente, nous la désirons tous, en thèse générale ; mais la question spéciale est douteuse, parce que les communions jusqu'à présent, *triste dictu* ! ont moins servi à édifier et à unir qu'à soulever plus vivement les questions qui nuisent à l'édification et à l'union. A présent même, on parle de personnes qui ne veulent pas communier à Pâques. »

L'état spirituel de l'Eglise inquiétait Adolphe Monod, bien qu'elle eût une belle activité. Aussi s'attachait-il de plus en plus à un travail en profondeur :

« Comme pasteur, — écrivait-il le 5 mai 1834 à la Correspondance Frontin, — je me propose d'avoir, Dieu voulant, avec chacun des membres de mon troupeau une conversation aussi approfondie que je le pourrai sur son état spirituel. Je tiens un registre de ces conversations. Si je vois qu'elles soient d'une grande utilité, je pourrai y revenir de temps à autre dans des occasions solennelles. »

Une nouvelle lettre à Valdemar, du même mois de mai, reprend ces questions de la communion et de l'admission :

« Vous vous rappelez nos difficultés au sujet de la marche intérieure du troupeau et surtout de la communion, causées d'une part par les péchés connus de certains membres, de l'autre par les scrupules de quelques autres, qui ne se croient pas permis de communier avec des personnes qui ne pourraient pas communier dignement. Ce scrupule m'a paru un si grand mal, surtout dans la pratique, que je n'ai pas craint de l'attaquer en face, et en chaire. Le 23 mars, en prêchant sur ces paroles : « Que chacun s'éprouve soi-même », j'ai montré le danger d'un principe qui porterait chacun des membres de l'Eglise à éprouver autrui avant de communier. Ce discours a ébranlé, persuadé même, j'ai lieu de le croire, quelques-uns de nos frères dissidents ; et sur le tout il est juste de dire qu'ils se sont considérablement, quoique insensiblement, modifiés depuis quelques années. »

Voici qui concerne l'admission dans l'Eglise :

« Nous avons recherché ce qu'il y avait à faire pour l'admission. Les deux premières questions qui se présentaient étaient : Qui doit être admis ? Qui doit admettre ? Commençons par la première. Elle peut être examinée d'après l'Ecriture et d'après l'utilité. Commençons par l'Ecriture. Chacun des membres du Conseil en fera un examen sous ce point de vue. Résultat : *le N.T. ne contient rien qui indique qu'il y eût aucune difficulté opposée à quiconque souhaitait d'entrer dans l'Eglise ; ni Jean-Baptiste, ni le Seigneur, ni les apôtres ne sont dits avoir examiné personne avant de le recevoir, Actes 2 : 41. Il n'y a point d'examen, c'est la conscience et la profession des nouveaux venants, non le jugement des apôtres, qui distinguent ceux qui reçoivent de bon cœur la Parole du reste du peuple. Nous concluons de là que la question admission ne pouvait pas être décidée par l'Ecriture, et qu'il fallait s'en tenir aux arguments d'utilité. Quand nous avons vu cela, considérant la difficulté de ce second point de vue de la question, nous nous sommes arrêtés net, et nous sommes livrés à Dieu, au temps et à l'expérience pour éclaircir nos difficultés. »*

Le 22 octobre, Adolphe Monod écrivait à Valdemar :

« Cette crise de controverse, résultat inévitable peut-être de la formation d'une Eglise composée d'éléments hétérogènes, me paraît... avoir passé. S'il y a encore des discussions, elles ne viennent pas jusqu'à moi. Par une suite nécessaire, il y a plus de charité, plus de paix, plus de bénédiction de la part de Dieu. Les réunions sont plus nombreuses et plus vivantes. Nous pouvons nous occuper avec plus de fruit, ce me semble, de la sanctification des membres de l'Eglise ; et dans ce but il convient, je crois, d'établir une surveillance plus active sur chacun d'eux, de la part du pasteur, aidé du Conseil. Cette surveillance, à laquelle je tiens beau-

coup, devrait commencer par des visites pastorales fréquentes et régulières. Jusqu'à présent, j'ai très peu visité mon troupeau. Mais, si je suis conservé à cette Eglise, je sens qu'il me faudra devenir plus pasteur.

Cet heureux changement dans les esprits nous a déterminés à établir la communion mensuelle, que tous désiraient, que je considérais depuis longtemps comme désirable en soi, et que je ne redoutais qu'à cause de l'esprit de discussion dont plusieurs étaient attaqués, et que réveillait surtout, chose triste à dire, la communion, qui est le centre des questions d'Eglise. Car, si je préfère la communion mensuelle à la communion trimestrielle, je préfère encore plus les discussions trimestrielles aux discussions mensuelles. »

Dans la lettre pastorale qu'Adolphe Monod, alors en cure à Plombières, adressa, le 16 août 1835, à son Eglise :

« Ce qui m'a paru manquer plus spécialement au milieu de nous, c'est un esprit d'amour : amour pour le Seigneur, amour entre nous, amour réciproque du troupeau et du pasteur... L'institution des pasteurs dans l'Eglise est du Seigneur, et si les rapports entre les pasteurs et les troupeaux ne sont pas tels qu'ils doivent être..., une Eglise ne peut pas bien marcher.

Une autre chose qui manque parmi nous, c'est un esprit d'humilité ; de là ce faux esprit d'égalité, dont je vous ai parlé plus d'une fois, et qui fait un si grand mal dans notre Eglise. Il nous manque aussi beaucoup de vie spirituelle : il y a chez nous beaucoup plus de foi de paroles que de vraie foi fructifiant en bonnes œuvres. Plusieurs, je le crains, abusent étrangement de la grâce de Dieu, et négligent les bonnes œuvres et les efforts pour bien faire, sous prétexte que le salut est par grâce... Beaucoup d'entre nous n'ont pas été instruits de la Parole de Dieu dans leur jeunesse, et négligent d'y suppléer maintenant ; et plusieurs font des choses mauvaises selon cette Parole, sans paraître savoir qu'elles sont mauvaises. »

Le 15 février 1836, quelques mois avant de quitter Lyon, Adolphe Monod résumait ainsi son expérience, dans une autre lettre à Valdemar :

« Deux traits résument l'histoire de ces deux mois, et toute celle de notre œuvre : comme mission, bénédiction et consolation ; comme Eglise, épreuves et angoisses. De nouvelles âmes sont touchées à salut. Plusieurs sont tout à fait intéressantes. Certainement le Seigneur est avec nous, et ne laisse pas sa Parole sans effet. Mais, notre plaie, c'est la question d'Eglise ! Le démon qui nous a entrepris par cet endroit ne semble s'endormir parfois que pour travailler plus profondément. K. s'est éloigné pour un temps depuis

que la parole n'est accordée dans nos réunions de troupeau qu'aux frères de l'Eglise ou à ceux que le pasteur invite à parler. Il a quitté jusqu'à mes prédications... X. (*Helfenbein* ?) a commencé une œuvre de scission. Il a formé chez lui une œuvre particulière où s'assemblent quelques personnes qui ne nous trouvent pas assez dissidents pour communier avec nous. Ils ont correspondu avec plusieurs pasteurs dissidents de la Suisse; mais les explications que j'ai données à ces pasteurs leur ont fait, je crois, suspendre et même regretter leurs démarches; et j'espère que nos séparatistes seront abandonnés à eux-mêmes. J'ai déclaré à X. que je considère cette œuvre comme venant du diable; que je ferai ce que je pourrai pour en empêcher le succès, et qu'après cela je m'en remettrai au Seigneur, qui fera tourner tout à sa gloire. »

Mais ce climat de discussions l'épuisait, et la question du retour dans l'Eglise nationale commençait à se poser avec insistance à lui :

« Je suis faible, je le sens toujours plus, parce que je n'ai point de principes fixes sur la constitution des Eglises. Je puis fraterniser, communier, donner la communion avec l'Oratoire, avec le Bourg-du-Four (*également à Genève*), etc., mais ni l'Oratoire, ni le Bourg-du-Four ne me satisfont, et je ne sais pas ce qui me satisferrait. La question a un côté bien important, car l'organisation se rapporte souvent à la vie, comme un vase à la liqueur qu'il renferme et qu'il conserve. Mais que faire? Trouver quelle est la meilleure marche? Je la cherche en vain. M'en tenir à celle que nous avons adoptée? Mais, outre qu'elle est assez indécise, elle semble n'avoir pas réussi à concilier les deux genres de caractère naturel, ou de vie chrétienne, que j'espérais fondre ensemble par la charité; et Zipperlen (*son nouveau suppléant*) me conseille de me déclarer, au risque d'une scission, national ou dissident.

Enfin, me rattacher complètement à l'ordre de l'Eglise Réformée. Mais il resterait à choisir entre l'ordre de cette Eglise selon ses documents authentiques et son ordre selon les événements du jour. Le premier peut-il bien être ressuscité des morts? le second doit-il bien être imité? Quand je pense à tout cela, quand je vois les controverses interminables auxquelles cette même question donne lieu de nos jours, il me semble que l'Eglise est tombée dans une effroyable confusion, qui remonte à l'apostasie de l'Eglise romaine (*Adolphe Monod parlait presque en darbyste*).

Pour la doctrine, l'Ecriture Sainte est demeurée, comme un témoignage suffisant. Mais pour la discipline, que le Seigneur a abandonnée en grande mesure à la tradition, le lien qui devait rattacher l'Eglise de nos temps à l'Eglise primitive, une fois rompu, n'a pu être renoué. Et il me semble quelquefois que nous n'avons autre chose à faire que de nous contenter d'un tant bien que mal pour la conduite des Eglises et d'attendre du Seigneur un ordre nouveau. »

Un anglican, le Rév. Wittaker, lui remontrant qu'il fallait à l'Eglise évêque, presbytère et peuple, Adolphe Monod concevait « vaguement qu'il faudrait une autorité dans l'Eglise, et l'argument des catholiques romains, vu *a priori*, ne me paraît pas sans force (*a posteriori*, il n'en a aucune) ».

Il songeait de plus en plus à une autre activité. Il repoussa un nouvel appel de l'Ecole de théologie de Genève. Mais à l'été 1836, le Ministre lui fit demander s'il n'accepterait pas un poste à Montauban. Ses intimes de Lyon le poussèrent à accepter. Ayant trouvé un remplaçant, le pasteur Cordès, il partit. En 1838, il écrivait :

« Nous respirions à Lyon une atmosphère plus spirituelle qu'ici (à Montauban). Ne vous plaignez donc pas, malgré vos misères, car je dis comme les amis qui ont quitté Lyon qu'après tout c'est un bon endroit et que vous avez sujet de chanter : « Les cordeaux me sont échus en des lieux agréables et un bel héritage m'a été accordé. »

Mais son expérience personnelle de l'Eglise Réformée Evangélique Indépendante avait échoué.

### Adolphe Monod et le Synode de 1848.

Nous ne pouvons suivre l'évolution de son ecclésiologie durant son professorat à la Faculté de Théologie de Montauban. Les textes manquent pour cela. La Correspondance Frontin nous a bien conservé quelques fragments de son cours de « prudence pastorale » (ils ont été republiés dans *l'Adolphe Monod inédit* de notre Revue), mais ils ne concernent ni l'essence ni la discipline de l'Eglise. Le fait est qu'Adolphe Monod avait accepté de rentrer, comme professeur, au service de l'Eglise nationale, tout en continuant à prêcher, durant ses vacances, pour la Société évangélique, soutenue par les « indépendants ». « Dédouané », comme on dit aujourd'hui, par ce ministère professoral, il fut appelé par le Consistoire de Paris, en 1847, au poste de suffragant du vieux pasteur Juilleurat. Il accepta et quitta Montauban, le 25 septembre 1847.

Il avait espéré trouver une paroisse à Paris : il y trouva un auditoire et des catéchumènes, ce qui est assez différent. Il n'y avait encore qu'une paroisse réformée pour la capitale, avec les trois temples de l'Oratoire, Pentemont et Sainte-

Marie, et Adolphe Monod ne parvint jamais à ce qu'on lui en affectât en propre une subdivision. D'autre part, le pasteur Juillerat, en se déchargeant sur lui de la prédication et de l'instruction religieuse, avait gardé le ministère proprement de cure d'âmes. Ce rétrécissement de ses fonctions pastorales fut très sensible à Adolphe Monod, en même temps qu'il le poussait d'une manière exagérée dans le sens même de ses tendances, la prédication lui donnant de vastes auditoires, et les groupes de catéchumènes et d'anciens catéchumènes l'*ecclesiola in ecclesia* dont il avait besoin (il la trouva plus tard dans des réunions créées à l'Oratoire par son frère Frédéric, et qu'il appelait son « Eglise du dimanche soir »).

L'Introduction à la nouvelle édition des *Adieux* donnera quelques précisions sur ce dernier pastorat d'Adolphe Monod. Ici, où nous nous occupons avant tout de son évolution ecclésiastique, il faut bien noter qu'en acceptant la vocation du Consistoire de Paris, il acceptait le système d'Eglise sans discipline et sans base dogmatique qu'il avait repoussée quand il en avait reconnu les faiblesses, à Lyon. On ne peut certes parler ni de reniement, ni de capitulation, mais le fait est là. Dans ses préoccupations ecclésiologiques le souci d'une Eglise « ouverte à tous », d'une Eglise de multitude pour la multitude, d'une Eglise pour convertir l'emportait sur le souci de l'unité dogmatique.

Il avait écrit, jadis : « Il est impossible que les deux doctrines qui se partagent l'Eglise Réformée continuent à vivre ensemble. » Mais il avait fait, depuis, l'expérience de l'étroitesse des milieux « séparés », et il n'avait pu réaliser l'Eglise Réformée Evangélique Indépendante dont il avait rêvé. Il était revenu au bercail de l'Eglise « nationale », et il y resta.

On sait dans quelles circonstances. J'ai étudié, dans cette revue (1948), *1848 et l'essai de réorganisation du protestantisme français*. On y verra le détail des deux grandes assemblées réformées qui se réunirent alors à Paris, et comment s'y posa le problème de la nécessité d'une Confession de foi comme base de la reconstitution de l'Eglise. Les pasteurs et délégués libéraux la refusaient ; Frédéric Monod et Agénor de Gasparin en faisaient la condition de leur présence au Synode, et dans l'Eglise. Adolphe Monod se mit à la tête d'un tiers parti, orthodoxe, mais tenant à rester dans l'Eglise nationale. Un discours qu'il prononça commença par spécifier qu'une

Confession de foi n'était pas obligatoirement, comme l'assuraient les libéraux, une occasion de schisme. Dans des temps normaux, une majorité favorable à la Confession de foi aurait dû exclure la minorité qui ne l'admettait pas. Mais les temps n'étaient pas normaux, et Adolphe Monod croyait maintenant à la possibilité de la coexistence des deux partis, en proclamant l'assurance que l'orthodoxie, en progrès constant depuis vingt ans, finirait par faire d'elle-même l'unité. D'ailleurs le problème ne se posait pas. Il était inutile de se disputer sur la question de savoir si l'on donnerait ou non une Confession à l'Eglise ; elle en avait une, celle de 1559, qui n'avait pas été supprimée. Que si, par contre, une partie de l'Assemblée considérait cette Confession de foi comme abrogée de fait, l'orateur la mettait en demeure de le déclarer nettement et de faire procéder à un vote sur ce sujet. Dans le cas où cet avis aurait la majorité, les quelques membres déjà décidés à se séparer ne seraient pas les seuls à se retirer. Si le *statu quo* était conservé en ce qui concernait la Confession de foi, il resterait, pour pouvoir prêcher les doctrines orthodoxes dans l'Eglise, et les y faire triompher.

La « politique de présence » ainsi adoptée par Adolphe Monod pouvait, et peut toujours, se légitimer. Mais on est gêné par le défi facile et l'échappatoire dont il la couvrait. Il ne pouvait ignorer que la majorité de l'Assemblée considérait la déclaration de foi de La Rochelle comme tombée en désuétude : il avait bien vu, à Lyon, quel cas on en faisait comme de la vieille discipline. Crut-il réellement que la majorité allait relever son défi, ce qui lui aurait permis de partir, une fois de plus « séparé » de l'Eglise sans s'être séparé ? Soupçonnait-il qu'elle resterait muette, et qu'il pourrait ainsi rester à sa place, contrairement à l'exemple que lui donnait son frère Frédéric ? Le fait est que personne n'eut naturellement l'imprudence de prononcer les paroles et de faire procéder au vote qui l'auraient fait partir. Adolphe Monod vota encore, avec son frère, Gasparin, et trois autres membres de l'Assemblée, contre une déclaration de refus de toute discussion dogmatique, qu'adopta la majorité. Mais il ne suivit pas son frère lorsque celui-ci quitta l'Assemblée, pour n'y plus reparaître.

La majorité n'avait pas voulu discuter d'une Confession de foi. Mais, après avoir, par son silence, laissé croire à Adolphe

Monod que celle de 1559 faisait partie du *statu quo* qu'elle avait proclamé, elle ne s'en donna pas moins une base dogmatique dans une Adresse à l'Eglise qu'elle vota avant de se dissoudre. « L'Adresse n'était pas une Confession de foi, — écrit Pédézert, — mais elle pouvait en tenir lieu dans ce temps d'épreuve ou d'attente. » Il est assez pénible de lire cette appréciation sous la plume de Pédézert, tenant de l'« orthodoxie nationale ». L'Adresse était un de ces textes composés de centons de l'Evangile, comme on en a trop connu, qui doivent satisfaire tout le monde sans engager personne. On le lira dans les *Souvenirs et études* de Pédézert (p. 293-296). Aucune allusion à la divinité du Christ, à sa naissance miraculeuse, à sa résurrection ; aucune explication de ce que l'on nommait rédemption. On comprend qu'Adolphe Monod ait parlé, dans une lettre que nous allons citer, de « cette triste adresse », et qu'il ait refusé de la voter. Elle devait être signée de tous les membres du bureau de l'Assemblée, dont il était vice-président. Il commença par refuser sa signature, puis la donna, comme membre du bureau et non pas à titre personnel. La situation fautive dans laquelle il s'était mis l'amenait déjà à la casuistique, au *distinguo*, au compromis.

L'Assemblée avait reconnu comme tâche essentielle la préparation d'un projet de constitution. Les discussions reprirent à son sujet, tellement l'unité, à chaque instant proclamée, était peu réelle. La grande question qui se posa fut celle des conditions religieuses pour les votes dans l'Eglise et l'élection à la charge d'ancien. Le texte proposé par un orthodoxe était : « Les électeurs devront, avant le vote, déclarer qu'ils adhèrent aux vérités de la Bible et appartiennent à l'Eglise Réformée de France. » Ce n'était pas très exigeant. Les vérités de la Bible ? Lesquelles ? Et pourtant la majorité libérale repoussa ce texte ; ou bien il sous-entendait une Confession de foi, et il ne pouvait l'accepter ; ou bien il ne signifiait rien, et il était inutile. Ce que Charles Coquerel explicitait : hypocrisie et comédie si on ne s'explique pas ; si on s'explique, inquisition. Et Fontanès de soutenir que l'électeur, étant membre de l'Eglise, avait pris, lors de sa première communion, les engagements qu'on lui redemandait, et qu'on le soupçonnait ainsi, en principe, d'infidélité. Les arguments des orthodoxes étaient embarrassés, du fait de tout ce qui venait de se passer. Le jeune Pédézert menaçait, un peu tard, de reconsidérer sa posi-

tion au sein de l'Assemblée, c'est-à-dire de s'en aller, lui aussi. Adolphe Monod fit appel à une sorte de maquignonnage, à un donnant-donnant assez indigne de lui. « L'Assemblée a voté hier, — dit-il, d'après le récit de Pédézert, — une belle et touchante Adresse dont j'ai été vivement ému ; qu'elle ne refuse pas aujourd'hui à nos consciences la légère satisfaction religieuse que nous lui demandons. » Intervention vraiment étonnante, et dont on voudrait qu'elle ait été inexactement rapportée ! Une « belle et touchante adresse », cette « triste adresse », qu'il n'avait pas voulu signer comme homme, s'il l'avait signée comme vice-président ? La « légère satisfaction religieuse » de l'affirmation des « vérités de la Bible » !

Le singulier orthodoxe qu'était le pasteur Bastie trouva le moyen de sortir d'affaire l'Assemblée par une sorte de jeu de mots. « Il ne s'agissait pas des vérités de la Bible, mais de la vérité de la Bible. » Et l'on finit par un nègre-blanc : « Sont admis à voter ceux qui reconnaissent la Bible comme la Parole de Dieu et comme unique règle à leur foi. » Aucun protestant ne pouvait refuser un tel texte, si vague qu'il signifiait surtout qu'un protestant n'était pas catholique, et n'admettait pas l'autorité du pape, etc... (mais aussi qu'il n'admettait pas de déclaration de foi, etc...).

Adolphe Monod, que l'on se donnait autant que l'on pouvait le plaisir d'entendre, et à qui on donnait volontiers le plaisir de parler, conclut le Synode par un beau discours, où il expliquait encore une fois son malaise :

« Sans pouvoir approuver en principe la question dogmatique réservée, ni l'Eglise réorganisée sans base dogmatique bien déterminée entre tous, mais tenant compte, en fait, de la situation où Dieu nous a placés, des complications que les temps ont amenées, des difficultés inhérentes aux positions mixtes, du mandat de mes commettants et de la liberté des enfants de Dieu, sans prétendre juger d'aucune manière ceux de mes frères qui sentent leur conscience engagée à suivre une ligne de conduite différente de la mienne, toutes les réserves faites d'ailleurs pour les dispositions de détail du projet et pour les droits des Eglises, je m'associe à l'œuvre de cette Assemblée, non sans tristesse, mais avec confiance, persuadé que l'avenir est tout entier à ceux qui seront tout entiers à Jésus-Christ. »

Après quoi, raconte Pédézert, « la dernière séance fut terminée et la session close par une prière d'Adolphe Monod,

digne... de l'homme et de la circonstance ». Et l'on alla banqueter au Palais-Royal. On avait placé côte-à-côte Adolphe Monod et Martin-Paschoud, son ancien adversaire de Lyon, récemment nommé à Paris, et à l'intronisation de qui il avait participé par la prédication. « L'un d'eux, il est inutile de dire lequel, — ajoute Pédézert, — nous égaya par des vers spirituels. » C'était donc M. Martin-Paschoud, car Adolphe Monod en était certainement encore à la tristesse qu'il venait de proclamer solennellement.

### Les dernières années d'Adolphe Monod.

Cette tristesse, il devait la traîner tout le reste de sa vie, mêlée à une sorte de regret qui semble tenir un peu de la mauvaise conscience. Au lendemain du Synode on le voit s'efforçant de justifier auprès des autres la décision qu'il avait prise : c'était, en fait, s'en justifier auprès de soi-même.

La décision contraire de son frère Frédéric était pour lui un constant reproche. Frédéric, celui qu'il appelait « le loyal Frédéric », et l'on a l'impression qu'il lui reconnaissait ainsi une qualité qu'il ne se trouvait pas tout à fait à lui-même. Frédéric, si bon, qui lui écrivait, au lendemain d'un entretien un peu vif :

« Pardonne-moi ma portion de vivacité dans la discussion d'hier au soir : elle était dans ma tête, non dans mon cœur ; car rien ne m'a fait encore sentir le trésor d'affection fraternelle qu'il y a pour toi dans mon cœur comme la poignante douleur que me cause notre divergence actuelle... Que Dieu soit avec nous et ne permette pas que la moindre discussion *de cœur* s'introduise entre nous. Je supporterai tout plutôt que cela. Qu'il nous donne *to agree to disagree*, et de savoir unir une entière fidélité à nos convictions et à notre devoir avec une entière fraternité. »

Mais Frédéric n'était pas le seul, dans leur famille, à désapprouver son attitude. Il en était ainsi de leur sœur, Mme Babut, qui avait été, vingt ans auparavant, au temps de la conversion d'Adolphe Monod, son plus ferme soutien et son guide spirituel. Il lui écrivit, le 6 octobre 1848 :

« Je vois par quelques-unes de tes lettres que tu sympathises plus avec la position de Frédéric qu'avec la mienne. Je le comprends ; beaucoup d'autres jugent comme toi ; et c'est une des raisons qui m'ont fait dire qu'à certains égards la ligne de conduite

suivie par Frédéric est moins difficile que celle que j'ai adoptée. Ce n'est pas la seule, et voici ce que j'ai voulu dire : celui qui sort proteste une fois pour toutes, et tout est dit ; celui qui demeure est obligé, s'il veut être fidèle, à une protestation de détail, bien plus fatigante et bien plus pénible. Il n'en reste pas moins vrai qu'il y a du côté du sortant d'autres sacrifices, auxquels le restant ne s'expose pas, et au mérite desquels je n'ai assurément pas songé à rien ôter. » (*Souvenirs*, p. 331).

Adolphe Monod terminait en constatant que son frère et lui avaient recherché avec une égale sincérité la volonté de Dieu et que « chacun de nous accomplit son œuvre ». Mais il éludait, en prétextant le manque de temps, la question de l'Adresse, qui avait si nettement accusé, pour les autres et pour lui-même, les contradictions de sa pensée et de sa conduite.

Dix jours plus tard, il répondait à des protestants de Mazamet qui, lui exposant le triste état de l'Eglise Réformée de cette ville, lui demandaient (ainsi qu'ils le faisaient d'autre part à son frère Frédéric) s'ils devaient en sortir.

« Nous croyons... devoir, au moins jusqu'à nouvel ordre, — leur écrivait-il, — demeurer à notre poste, parce que nous ne considérons pas les décisions de la présente Assemblée (*le Synode qui venait de se clôturer*) comme l'expression définitive du sentiment de l'Eglise. Nous pensons que la question réservée dans la présente Assemblée (*celle de la Confession de foi*)... sera nécessairement reprise par un Synode régulier ; que c'est alors que se livrera la véritable bataille ; et qu'il n'est nullement improbable que la victoire demeure alors à la vérité. »

On reviendra sur cette tactique. « Il suffisait, continuait Adolphe Monod, qu'il y ait doute à cet égard, pour ne pas nous hâter de sortir d'une Eglise au service de laquelle nous sommes demeurés vingt ans et plus. » Ces vingt ans remontaient à 1828, donc à la nomination de Lyon, et Monod voulait ainsi oublier les années où il avait été pasteur de l'Eglise Indépendante de cette ville. Jamais dans ses lettres il ne fait allusion aux expériences qu'il y avait faites, qu'il ne tenait pas à refaire, mais dont il ne voulait pas se plaindre. Cependant la suite de sa lettre le montrait fidèle à une de ses attitudes de 1832. :

« Nous sortirons si le Seigneur nous ouvre la porte pour sortir ; mais nous attendrons patiemment que sa volonté se soit assez clairement manifestée pour que nous ne risquions pas de nous repentir de cette grave démarche. »

C'est-à-dire : nous attendrons d'être chassé de l'Eglise, comme, en 1832, il avait attendu sa destitution, refusant de donner sa démission. Il conseillait naturellement à ses correspondants de l'imiter, en continuant à faire annoncer l'Evangile dans sa pureté, et pour cela en maintenant les prédications qu'ils avaient instituées :

« Nous qui demeurons dans l'Eglise établie, nous devons saisir l'occasion présente pour accroître notre liberté. Il faut montrer à tous que, — si nous supportons, dans un esprit de patience chrétienne, le désordre actuel de l'Eglise établie, — nous ne consentons aucunement à rien sacrifier de la liberté de notre témoignage. Demeurant près des mauvaises doctrines par notre position, nous devons nous en séparer d'autant plus nettement par la parole et la vie. Dans plusieurs localités où l'Evangile n'était pas annoncé dans l'Eglise légale, des ministres fidèles ont été appelés du dehors ; vous pourriez faire de même, mais en vous bornant à recevoir d'eux la Parole de Dieu, et en demeurant unis à l'Eglise établie pour les sacrements, au moins jusqu'à nouvel ordre. »

Singulier état d'esprit et singuliers conseils. Ils n'étaient pas inspirés d'une charité trop grande à l'égard des collègues « de mauvaises doctrines » auprès desquels Adolphe Monod consentait à rester. Et combien elle eût été peu pratique et, au fond, peu sérieuse, l'attitude qu'il recommandait à ses correspondants ! S'établir en dehors de la vie de l'Eglise nationale, mais sans la quitter, en fuir et en combattre la prédication et y reparaitre, quatre fois par an, pour la communion ! Une communion donnée par un pasteur jugé mauvais chrétien, ou pas chrétien du tout, et prise auprès de coreligionnaires appréciés de même manière. Il eût été normal, semble-t-il, que le pasteur officiel refusât de donner la Sainte Cène à des gens qui ne venaient lui demander qu'un acte, et repoussaient tout le reste de son ministère. Il est vrai que, dans ce cas, les évangéliques auraient pu se considérer comme chassés de l'Eglise et se constituer à part. Mais quel formalisme !

Il est permis de préférer la réponse que Frédéric Monod fit aux mêmes correspondants de Mazamet. Leur communication, disait-il,

« a rempli mon cœur de tristesse, et m'a confirmé dans les convictions qui m'ont forcé à me séparer du Synode et me forceront probablement de me séparer de l'Eglise dans laquelle je suis pasteur depuis 29 ans. La question sur laquelle nous différons, mon bien-

aimé frère et moi, est celle de savoir si l'édifice qui nous a abrités jusqu'ici est réparable, ou s'il faut le laisser tomber pour en reconstruire un nouveau solide et salutaire, Christ et Christ crucifié. Mon frère se rattache au premier point de vue ; je me rattache au second et je ne puis naturellement pas vous donner les mêmes conseils que mon frère... Nous désirons ardemment voir des frères nous suivre, comme nous croyons suivre le Seigneur. Mais je ne veux pas vous presser. Ne vous laissez guider par aucun homme. Consultez le Seigneur, et que ce soit Lui, Lui seul, qui vous conseille et vous dirige ! ».

Les évangéliques de Mazamet durent trouver plus logique, plus simple et plus pratique la solution de Frédéric Monod, car c'est celle qu'ils adoptèrent.

Citons encore deux lettres d'Adolphe Monod, de la même période. La première, à un fidèle avec lequel il entretenait une longue correspondance de direction :

« C'est le besoin de cette sainteté de vie qui me préoccupe, cher ami, pour moi-même et pour l'Eglise. C'est pour cela, sans parler d'autres raisons, que je demeure à mon poste, sans méconnaître ce qu'il y a de plus pur et de plus satisfaisant dans la position que prennent M. de Gasparin et mon frère. Je les suivrais si je ne pouvais demeurer sans blesser ma conscience, ce qui, à tort ou à raison, n'est pas le cas jusqu'à présent. »

Après quoi, la lettre indiquait cet élément particulièrement intime de l'attitude de Monod : le peu d'intérêt qu'il donnait maintenant à l'ecclésiastique. Une seule chose comptait à ses yeux, la prédication du salut et de la vie chrétienne. L'Eglise n'était désormais pour lui qu'organisation, dont on se tirait au moins mal et dont il fallait s'accommoder, jusqu'à ce qu'on en eût été chassé, sans en faire question de principe :

« Je ne puis m'empêcher de croire que dans cette extrême préoccupation de la question *ecclésiastique*, il y a un côté fâcheux. Je sens plus que jamais l'importance prédominante de ce qui est *personnel*, et ne vois de certitude, de délivrance que là. C'est maintenant, ce me semble, le moment de se plonger dans la grâce vivante et sanctifiante de l'Esprit de Dieu. Nous ne l'avons pas fait encore ; nous ne l'avons pas essayé, peut-être ; et le moment de sortir de l'Eglise établie ne viendra, s'il doit venir, que pour nous y être rendus impossibles à force de sainteté. Alors nous sortirons, non par démission, mais par destitution, comme Jésus-Christ, les Apôtres et les Réformateurs. » (*Choir de lettres*, p. 496).

C'était là lettre « officielle », donnant les justifications spirituelles. Mais, le 6 janvier 1849, Monod dévoilait à son ancien collègue de Montauban, Guillaume de Félice, ce qu'il y avait d'incertain dans son caractère et par là dans ses décisions :

« Vous me connaissez assez pour penser que je suis également éloigné de la sévérité des *Archives (du Christianisme, le journal de Frédéric)*, à l'endroit de l'Assemblée Générale, et du contentement de l'*Espérance*. C'est mon fort et mon faible de voir les diverses faces de la question, ce qui donne lieu à une action mesurée, mais peu énergique. Il n'appartient qu'au génie, me disait un jour Tholuck, d'être à la fois *vielseitig* [nuancé] et *energetisch*. Si j'avais à recommencer, je suivrais la même ligne de conduite pour le fond, c'est-à-dire je resterais dans l'Eglise, tout en me prononçant contre le *statu quo*. Mais il y a tel acte, telle parole de détail que je ne répéterais pas. Je crois en particulier avoir fait une faute en accordant aux instances réitérées de Grandpierre ma signature officielle pour cette triste Adresse, que j'avais refusé de sanctionner par mon adhésion personnelle. Je l'ai fait avec conscience, avec prière, et je crois n'avoir à m'accuser ni de faiblesse ni de complaisance pour les latitudinaires ; mais je pensais que le vrai caractère de cette signature serait compris. Il ne l'a pas été, et j'aurais dû le prévoir. Au fond, la question de principes se retrouve partout. Avec une dogmatique aussi xvi<sup>e</sup> siècle que l'était la mienne il y a quinze ans, j'aurais voté non, et dès lors refusé sans hésitation ma signature officielle. » (*Souvenirs*, p. 333).

Il avait écrit une brochure pour expliquer son attitude :

« Mais, mon travail terminé, j'ai reculé devant ma répugnance à engager une controverse avec Frédéric et à prendre une position irrévocable. J'ai attendu et, à force d'attendre, il est probable que je renoncerai, ou que je ferai autre chose. »

La brochure n'en fut pas moins publiée, sous le titre : *Pourquoi je demeure dans l'Eglise établie*. Je n'en citerai que quelques passages, la correspondance privée nous ayant livré une version plus spontanée de ses arguments. Là aussi Adolphe Monod donnait comme un de ses motifs déterminants l'impossibilité où il était de se faire une doctrine de l'Eglise :

« Si je demeure à mon poste, c'est moins par des raisons positives que par des négatives ; je veux dire moins pour être satisfait de l'état ecclésiastique au sein duquel je vis que pour ne pas en connaître d'autre qui me satisfasse si complètement que je veuille

forcer les choses pour l'aller chercher. Je l'avoue, *la notion d'Eglise, dont on parle tant aujourd'hui n'est pas bien éclaircie pour moi ; la théorie de l'Eglise telle qu'elle doit être ne m'a point été encore découverte... En reconnaissant que la théorie de l'Eglise ne m'est point révélée, oserais-je penser qu'elle ne l'est pas au peuple de Dieu ?* Tel individu, telle congrégation, telle secte religieuse peut se flatter de l'avoir trouvée ; mais, pour l'Eglise universelle, c'est une question à l'étude, non une question résolue... Aujourd'hui, ou je me trompe fort, ou nous n'en sommes encore qu'à la période de fusion où les matériaux se préparent ; pour créer une organisation nouvelle, ni les esprits ne sont prêts, ni les temps ne sont mûrs. »

Adolphe Monod avait d'ailleurs grand soin de rendre hommage « à la piété vivante des frères démissionnaires ». Mais il continuait à revendiquer sa part de sacrifices :

« Je suis loin d'accorder ce qu'on semble parfois tenir pour évident, que la voie de démission ait le monopole, ou la meilleure part, des sacrifices. Laquelle des deux coupes est la plus amère à boire, ou la lutte journalière imposée à la fidélité de celui qui reste, ou le devoir solennel accompli une fois pour toutes par la fidélité de celui qui sort ?... Qui sait même si les plus grands sacrifices ne sont pas à sortir pour ceux qui sortent, à rester pour ceux qui restent, et si cela même n'est pas pour quelque chose dans la détermination des uns et des autres ? Que chacun porte en paix sa croix, sans prétendre peser celle de son frère ! »

Belles paroles, certes, mais qui oubliaient que les sacrifices matériels étaient tous du côté de ceux qui sortaient, qui abandonnaient leur place et leur traitement assuré. Il est vrai que rester dans l'Eglise établie fut pour Adolphe Monod une croix. L'une de ses dernières lettres, datée « nuit du 24 au 25 février 1856 », expliquait ainsi un appel financier au bénéfice de l'Eglise Evangélique de Lyon :

« Lyon a été le premier champ de mes travaux évangéliques et de mes quelques souffrances pour le nom du Seigneur. Cette ville a gardé dans mon cœur une place de prédilection. J'applique volontiers à Lyon, et surtout à la chère Eglise Evangélique que Dieu m'a fait la grâce d'y fonder, cette parole du poète, *Ille terrarum mihi præter omnes angulus ridet*, et souvent j'ai caressé dans mes rêves l'espérance d'aller donner les dernières années de ma faiblesse à qui avait joui des premières de ma vigueur. » (*Choix de lettres*, p. 452).

Expérience faite à nouveau de l'Eglise établie, Adolphe Monod avait donc souhaité la quitter à nouveau. Resterait, mais le temps nous manque pour cela, à examiner si le « sacrifice » de sa fidélité à l'Eglise établie porta des fruits pour cette Eglise et pour le protestantisme français. En sortant du Synode de 1848 avec son frère, et en entraînant ses partisans, il aurait contribué à la formation d'une Union des Eglises Evangéliques Indépendantes puissante et représentée dans toute la France, qui aurait été un aiguillon et un exemple pour l'Eglise concordataire. Restant dans celle-ci pour y continuer la lutte, il contribua à la transformer en ce lamentable champ de bataille qu'elle fut pendant toute la fin du second Empire, avec le triste apogée des scandales de 1864. On ne voit pas où en fut, pour personne, le profit.

EMILE G. LEONARD.